

1. f. 100. v. 8.^o
Lettres Patentes

Qu'il sera donné de tout marc d'arg.
blanc et noir vingt sols de Peüe ~

Du 13. Janvier 1351.

Jean par la grace de Dieu Roy
de France a nos amez et feaux
leis genevaux maîtres de mon
Monnoyes, salut et dilection nous
pour certaine Cause nous mandons
que tantost ces lettres veüe vous
facies donner par toutes monnoies
et tout marc d'argent tant blanc
comme noir vingt sols tournois
de Peüe outre le prix que nous
y donnons a present, de ce faire
a vous et a chacun de vous
donnons pouvoir, autorité et
mandement especial par la tenour

de ces presentes: Donné a Paris
A. C. de la C. de m. fol. 99.

Le 13^e Janvier l'an 351. ainsi signé
par le Roy present les tresoriers
P. Blanchet.